

## Qu'est-ce que la thalidomide?

La thalidomide est un tranquillisant qui était utilisé à la fin des années 1950 et au début des années 1960. On l'a prescrit à de nombreuses femmes enceintes pour les aider à dormir et à combattre les nausées. Fait tragique, les médecins ignoraient que la thalidomide a des incidences majeures sur le développement du fœtus. Résultat : à l'échelle planétaire, entre 10 000 et 12 000 bébés sont nés avec des malformations graves de leurs membres et/ou leurs organes internes; seuls 5 000 d'entre eux sont toujours vivants. On ne saura jamais combien de bébés ne sont jamais nés ou sont morts dans les premiers jours suivant leur naissance à cause de la thalidomide. Ce médicament a fini par être retiré du marché.

Les survivants de la thalidomide – qui ont aujourd'hui la trentaine ou la quarantaine – ont dû faire face à la douleur physique, la discrimination et l'isolement, en plus de se voir dénier une indemnisation adéquate. Et leur avenir est incertain. La dégénérescence de leurs membres et organes se poursuit, et leur qualité de vie est amoindrie. Les médecins ne peuvent se prononcer quant à leur espérance de vie.

## Un avertissement de la part de gens bien placés pour en connaître les dangers

L'Association canadienne des victimes de la thalidomide (ACVT) a été créée en 1988 dans le but de favoriser le bien-être et l'épanouissement des thalomidés canadiens en encourageant le développement de leurs habiletés, accroissant ainsi leur autonomie et qualité de vie. Aujourd'hui, l'association s'est donné pour mandat d'informer le public des effets dévastateurs de ce médicament, afin que la tragédie de la thalidomide ne se reproduise pas.

Les victimes de la thalidomide n'accepteront jamais que la thalidomide soit recommercialisée et n'appuient pas son retour. Par contre, elles ont choisi de ne pas s'opposer au droit de quiconque de prendre de la thalidomide en toute connaissance de cause.

Les patients qui prennent de la thalidomide doivent être pleinement conscients des effets secondaires et des dangers, et ne prendre une décision qu'après avoir pris connaissance de tous les faits.

## N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez de plus amples renseignements :

### L'Association canadienne des victimes de la thalidomide

Siège social  
Centre commercial Joseph Renaud  
6830 Boul. Joseph Renaud, Suite 211  
Montréal, Québec, Canada, H1K 3V4  
Tél. : 514-355-0811 Fax: 514-355-0860  
Courriel: mercedes.acvt@sympatico.ca

Visitez notre site Web : [www.thalidomide.ca](http://www.thalidomide.ca)



Série d'information sur la thalidomide –  
Dépliant n° 2  
This series is also available in English

#### Sources

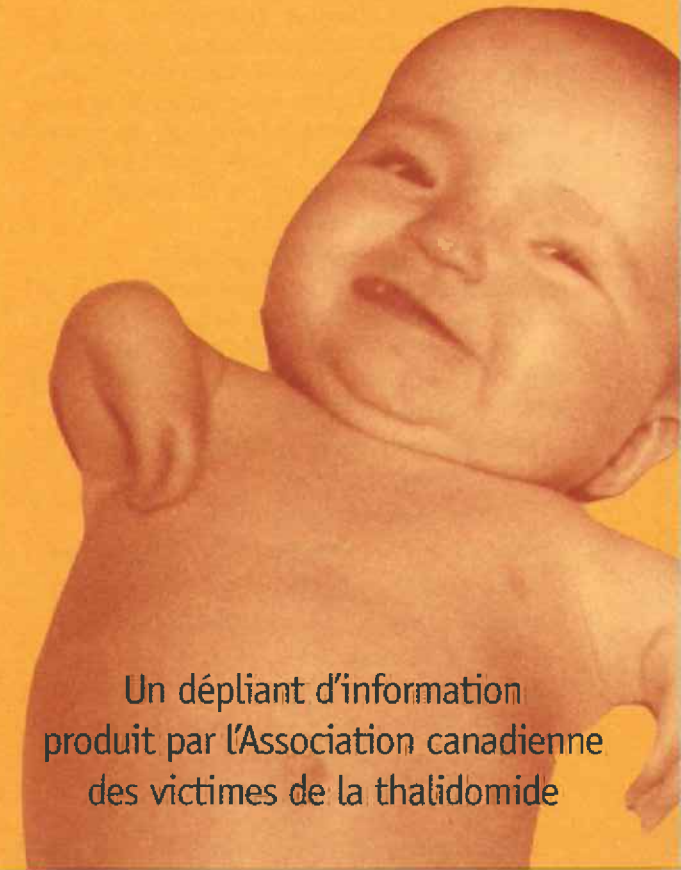
*Thalidomide Survivors; a questionnaire survey on musculoskeletal abnormalities, general health, and quality of life, Steven M. Edworthy, Shawna Edworthy et Gregor Wolbring*

*Photos reproduites grâce à l'autorisation de Celgene Corporation.*

Le présent dépliant d'information a pu être produit grâce en partie à une subvention sans restrictions de la part de Celgene Corporation.

# La thalidomide est de retour

## Bien en comprendre les risques



Un dépliant d'information  
produit par l'Association canadienne  
des victimes de la thalidomide

**Si vous prenez de la thalidomide pendant votre grossesse, votre bébé naîtra avec des malformations congénitales semblables à celles-ci, ou peut même mourir.**



Cette fillette est parmi les milliers d'enfants nés à la fin des années 1950 et au début des années 1960. Sa mère, ignorant les effets dévastateurs de la thalidomide sur le fœtus, a pris de la thalidomide pendant sa grossesse. Bien que de nombreuses mères n'ont pris qu'un comprimé de thalidomide ou deux,

cela a suffi à entraîner des malformations congénitales et des déficiences graves, comme par exemple la phocomélie, une affection où les mains et(ou) les pieds sont directement rattachés au tronc (à l'épaule ou à la hanche, selon le cas). De nombreux bébés sont morts pendant l'année ayant suivi leur naissance, et nous ne saurons jamais combien d'autres ne sont même pas nés.

Lorsqu'administrée pendant la grossesse (particulièrement au cours du premier trimestre), la thalidomide peut entraîner des malformations à presque n'importe quelle partie du corps qui se développe à ce moment-là. Voici seulement quelques-unes des malformations possibles :

- Membres manquants ou malformés (bilatéralement)
- Absence d'oreilles ou surdité
- Doigts ou orteils manquants ou surnuméraires
- Cécité totale ou partielle
- Malformation du cœur, des reins ou d'autres organes internes
- Malformation de l'anus et(ou) des organes génitaux
- Bec-de-lièvre (ou fissure palatine)
- Écrasement de la voûte nasale

## Il n'en tient qu'à vous de prévenir une tragédie!

Avant de prendre de la thalidomide, il importe que vous en connaissiez tous les risques et tous les effets secondaires. Vous avez la responsabilité de suivre les directives de votre médecin à la lettre et de lire avec soin toute l'information qui vous est fournie.

## Si vous songez à prendre de la thalidomide :

- Vous ne devez pas être enceinte, ni tomber enceinte. Si vous prenez de la thalidomide alors que vous êtes enceinte, le fœtus peut mourir ou le bébé peut naître avec des malformations congénitales dont il aurait à souffrir sa vie durant.
- Si vous êtes une femme et prenez de la thalidomide, on vous demandera de subir un test de grossesse régulièrement, et vous devez prévenir tout risque de grossesse en utilisant deux méthodes contraceptives en même temps.
- Si vous êtes un homme et prenez de la thalidomide, portez un condom en latex chaque fois que vous avez des relations sexuelles.

**L'abstinence est la seule méthode contraceptive qui soit efficace à 100 %.**



**• Ne donnez jamais de vos comprimés de thalidomide à quelqu'un d'autre. Il est important de toujours avoir à l'esprit qu'il suffit d'un seul comprimé pour causer des malformations congénitales chez un fœtus en développement.**

- Rapportez tout comprimé de thalidomide non utilisé à votre pharmacie.

**Assurez vous de bien comprendre les directives de votre médecin et de les suivre à la lettre!**

## Effets secondaires

Outre les effets que la thalidomide a sur le fœtus, vous pourriez vous-même ressentir des effets secondaires déplaisants, voire dangereux, pendant que vous prenez de la thalidomide. Tous les patients, qu'ils soient hommes ou femmes, jeunes ou vieux, sont susceptibles de les ressentir.

**La névrite périphérique est une forme d'atteinte du système nerveux qui peut être douloureuse et irréversible. En voici les symptômes : des picotements, une sensation de brûlure ou une perte de sensation dans les mains et(ou) les pieds. Cela peut s'aggraver jusqu'à en ressentir des crampes musculaires, une faiblesse et une perte de coordination. Si vous éprouvez l'un ou l'autre de ces symptômes, cessez immédiatement de prendre de la thalidomide et communiquez avec votre médecin.**

Voici d'autres effets secondaires possibles :

- somnolence (pouvant être très importante)
- éruptions cutanées (accompagnées ou non de fièvre)
- changements d'humeur – y compris l'étourderie
- enflure du visage ou des membres (oedème)
- menstruations irrégulières
- hyperglycémie ou hypoglycémie
- augmentation du rythme cardiaque
- ralentissement du rythme cardiaque
- hypotension artérielle
- faible taux de cellules blanches
- bourdonnement dans les oreilles
- assèchement de la bouche
- maux de tête
- nausée
- constipation
- augmentation de l'appétit
- assèchement de la peau
- démangeaisons
- troubles de la glande thyroïde
- étourdissements
- réactions allergiques

**Signalez immédiatement tout effet secondaire à votre médecin.**